

*La Bio  
Pour notre santé et celle de la Terre*

## Présentation des Systèmes Participatifs de Garantie

Contact : Fédération N&P  
13 boulevard Louis Blanc, 30100 ALES  
04 66 91 21 94 [np@natureetprogres.org](mailto:np@natureetprogres.org)



**Juin 2017**

# **Systemes Participatifs de Garantie**

## *Généralités et exemple de Nature & Progrès*

### **Partie I : Présentation générale des SPG**

1. Définitions générales
2. Rappel sur la certification par tiers
3. Origine des SPG
4. Les principes des SPG
5. Les SPG dans le monde et en France

### **Partie II : Les SPG en pratique, celui de N & P**

1. Historique et quelques chiffres du SPG de N&P
2. Organisation structurelle du SPG
3. Fonctionnement d'une COMAC
4. Les enquêtes et réunions



Les systèmes de certification par tiers et les systèmes participatifs de garantie partagent un même objectif de garantie:

Fournir aux citoyens une garantie crédible sur les méthodes de productions de ce qu'ils achètent.  
*La différence est dans l'approche.*

## Certification par tiers

Système de contrôle et de certification exercé par une entreprise privée appelée Organisme certificateur.

## SPG : Systèmes Participatifs de Garantie

Système de garantie non marchand exercé par les différents acteurs concernés (professionnels, consommateurs, élus, distributeurs ...)

# Rappel sur la certification par tiers

- Contrôle et certification des opérateurs par un Organisme Certificateur (OC) indépendant
- OC régie par la norme internationale ISO 17024 mise en application en France par la norme NF 45011 des OC
- Accréditation des OC par le COFRAC (organisme composé des OC, de certains de leurs clients, de représentants de l'intérêt public). Les OC sont ensuite accrédités par un organisme public
- La certification est un service marchand des OC

## Les principes imposés par la norme :

Indépendance, impartialité, confidentialité,  
segmentation de la prise de décision

## Organisation:

Contrôle par un agent salarié de l'OC, contrôle réalisé sur la base de vérifications documentaires (comptabilité...)

Transfert du rapport papier à un salarié chargé de certification



## POINTS FORTS



- Expertise technique
- Rapidité
- Efficacité

## LIMITES



- Pas de recherche d'améliorations
- Pas de conseil ni de soutien au professionnel
- Réponse normalisée déconnectée du terrain
- Procédures administratives prépondérantes
- Coûts importants subis par le producteur (service marchand)



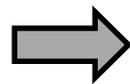
## IFOAM à l'origine de la définition des SPG

- **2004** : Début du travail de recherche sur les SPG (atelier international sur la certification alternative au Brésil)
  - Évolution très rapide car pression des pays du Sud dans le domaine de l'agriculture biologique (nécessité d'une reconnaissance pour la vente de leurs produits, certification officielle très chère)
  - IFOAM reconnaît rapidement la pertinence des SPG pour garantir l'agriculture biologique
  - Nature & Progrès est membre d'IFOAM et communique avec elle sur les SPG

## Émergence d'une définition:

« Les SPG sont des systèmes d'assurance qualité ancrés dans le local. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des tous les acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances. »

*définition selon l'IFOAM*



Mise en évidence des **PRINCIPES** des SPG suite à l'observation de plusieurs SPG

# Principes fondamentaux des SPG

Effacité et viabilité des SPG assurées par le partage des mêmes valeurs du participatif et le respect des principes fondamentaux  
Principes basés sur de l'humain

Une vision commune des objectifs du SPG et du niveau de garantie  
Les cahiers des charges et la charte définissent le niveau de référence

La transparence comprise à 2 niveaux.  
→ transparence du système dans son fonctionnement  
→ transparence personnelle de chaque acteur dans ses pratiques

Participation active : composante essentielle de la dynamique du SPG  
Sollicitation de tous les potentiels acteurs concernés, florilège de compétence  
Renforce la transparence et donc la crédibilité du système

La confiance : clé de voûte du système qui découle des trois premiers principes  
Impossibilité de faire confiance si on ne connaît pas les personnes, le système, ses valeurs, ses adhérents)

Un processus pédagogique: au-delà de la garantie  
Recherche d'améliorations dans les pratiques.  
SPG évolutif → recherche d'amélioration dans le fonctionnement interne (formation, apprentissage pour les nouveaux adhérents)

Horizontalité: Pas de hiérarchie figée dans la prise de décision  
Notion de co-responsabilité, réciprocité

• Enquêtes de terrain par un petit groupe bénévole (citoyen et professionnel), enquête sur la base de l'exposé oral des pratiques.

Professionnels : compétence technique et connaissance des CDC  
Citoyens (consommateurs, élus, distributeurs, ...) : regard extérieur

Appui technique

Garant de l'impartialité

Réunion du groupe:  
Exposé oral du groupe d'enquêteurs à la commission mixte locale

Réflexion et émission d'un avis collectif en présence d'un maximum de membres du groupe

Pas de pertes d'informations, Traitement précis du dossier  
Décision consensuelle  
Partage d'informations et d'expérience



# Points forts/limites des SPG

*Au-delà de la garantie, les SPG ont aussi pour objectifs de rapprocher professionnels et consommateurs pour une connaissance mutuelle et de favoriser le partage de savoirs et de savoir-faire. Création d'une culture commune*

## POINTS FORTS



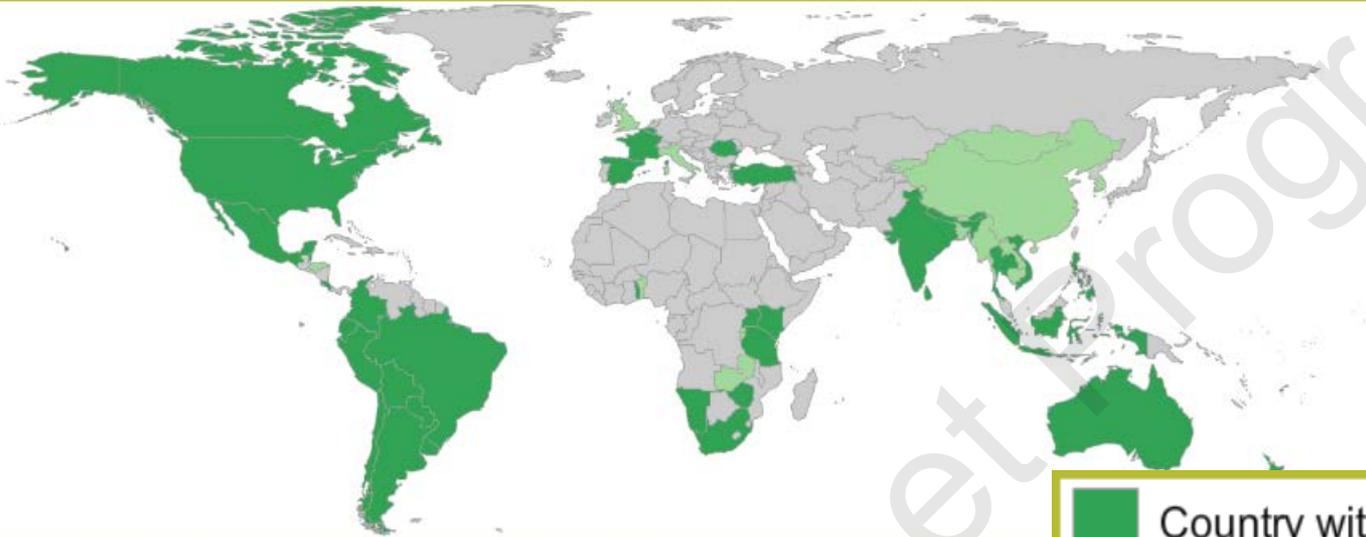
- Mise en réseau et entraide – recherche collective d'améliorations et de solutions (démarche de progrès vs. Sanction)
- Réappropriation de la garantie par tous les acteurs de la filière bio
- Coûts réduits pouvant être adaptés aux situations particulières
- Prise en compte des spécificités régionales

## LIMITES

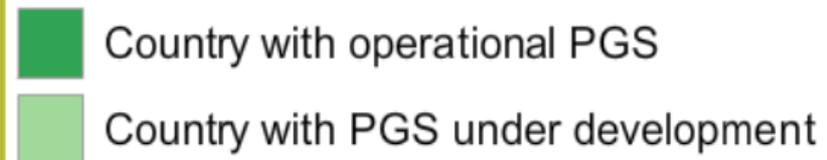


- Bénévolat important
- Efficacité collective qui dépend de l'investissement personnel des membres et de la qualité des rapports humains.

# Les SPG dans le monde



*De Global PGS Newsletter,  
oct. 2014, N°1*



**Rapide évolution des SPG: en 2014, 32 nouveaux SPG sont en création dans 21 différents pays. Environ 46 000 petits producteurs impliqués dans un SPG à travers le monde**  
- Les pays en tête: Philippines (10 620), Uganda (6436), Inde (5977). Viennent ensuite le Brésil, la Bolivie et l'Afrique du Sud

**ECOVIDA au Brésil : SPG inclus dans la réglementation officielle bio, non reconnu pour l'exportation; Biocalédonia en Nouvelle Calédonie : 100 producteurs (SPG contrôlé par OC, reconnu dans la réglementation officielle)**

Liste complète sur <http://www.ifoam.org/en/global-online-pgs-database>

# Les SPG en France

Pour l'heure N&P est le seul SPG en France, selon la définition d'IFOAM, mais d'autres acteurs s'engagent sur ce chemin !



Vérification du respect de la charte des AMAP (critères de production et d'organisation) par les AMAPiens



Outil d'amélioration et d'échange, pour la construction de relations économiques éthiques et écologiques.



Mise en place d'un « identifiant participatif » destiné à récompenser et encourager les efforts accomplis en faveur de l'environnement par des paysans sans certification officielle



Contrôle de la charte faisant référence au respect de l'environnement (sobriété énergétique des bâtiments, usage de matériaux naturels sans surexploitation des ressources...)



Choix de certains PNR de créer un SPG pour vérifier le respect de la charte encadrant la marque PARC



1964: Création de Nature & Progrès

Années 70:

1<sup>er</sup> cahier des charges N&P concernant les « Productions Végétales »

Création de l'ACAB : association d'agronomes et des techniciens chargés de faire les contrôles  
Attribution de la mention par les COMAC sur la base des rapports de l'ACAB

1981 : Loi d'orientation agricole

Reconnaissance de l'agriculture bio comme « mode de production n'utilisant pas des produits chimiques de synthèse »

COMAC  
= Commission locale SPG

1986: Homologation du CDC Nature & Progrès pour l'AB

1991: Règlement européen n°2092/91 sur l'agriculture bio. Remplace les CDC privés

1995 : Norme NF EN 45011 des organismes certificateurs. Les COMAC ne sont plus reconnues.  
L'ACAB laisse place à Ecocert.

Nature & Progrès choisi de conserver son autonomie et son fonctionnement participatif en contradiction avec la norme NF et perd sa reconnaissance officielle comme marque bio.

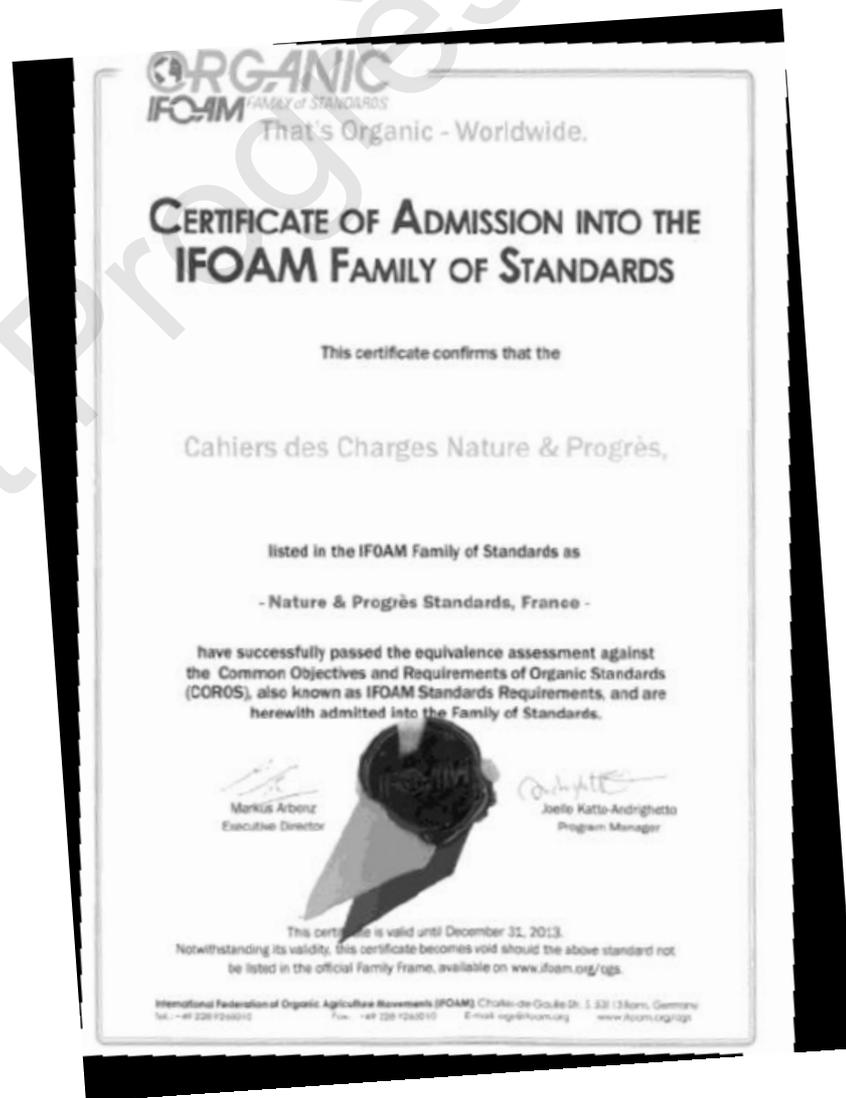
2004 : N&P participe au travaux d'IFOAM avec les mouvement agroécologiques d'Amérique Latine. N&P se reconnaît comme un « Système Participatif de Garantie »



## Nature & Progrès conserve son propre système de garantie et ses cahiers des charges

N&P, une association autonome, qui gère une marque de garantie indépendante de la certification bio européenne.

Un système de garantie et des cahiers des charges reconnus par IFOAM





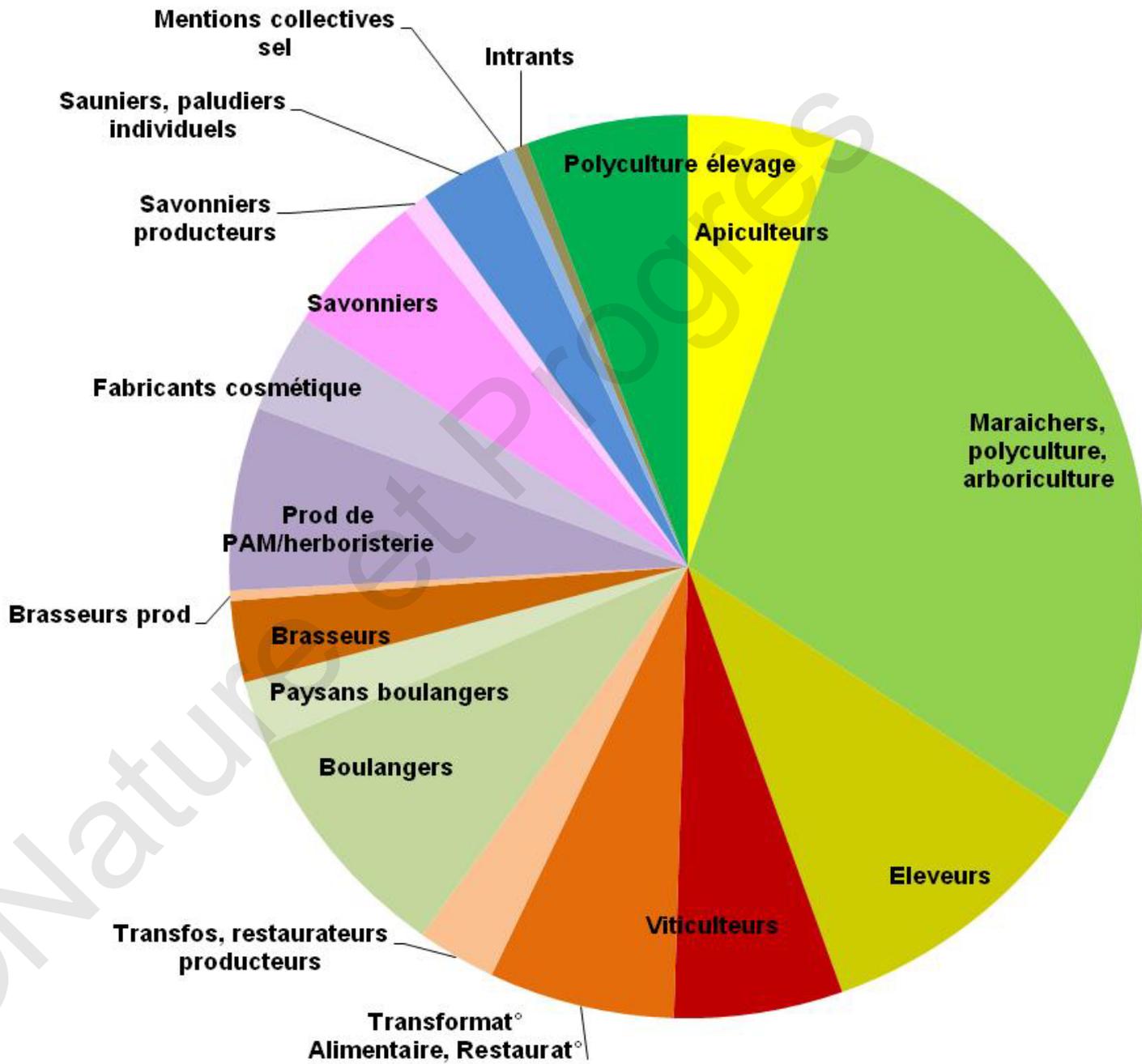
# État des lieux Début 2017

1662 adhésions

totales:

- 824 adhésions « pro »
- 838 adhésions « non pro »

☞ Sur 824 adhésions professionnelles individuelles :  
- Environ 600 en COMAC (76%)



Evolution effectifs totaux des adhérents  
titulaires de la mention



## ▪ La gestion de la mention N&P

Mention créée en 1972 régie par les cahiers des charges et la charte associative de N&P

**Nature et progrès est un SPG  
mais ne se limite pas à la gestion d'une marque !**

## • La revue de la bio

Crée en 1964 - En 2013 : 2000 abonnements – 5 numéros /an

Actualités de l'agroécologie et de l'environnement – Revue engagée dans une réflexion globale

## • Le salon Marjolaine et les foires locales:

Nature & Progrès lance le salon Marjolaine en avril 1976 en co-organisation avec la SPAS  
N&P : sélection des exposants et organisation d'un cycle de conférence

Foires organisées par les groupes locaux : Biocybèle (Tarn), Couiza, (Aude), Prades (Pyrénées Orientales), Bioforum (Nord Pas de Calais)... comités de sélection participatifs

## • Partenariats et campagnes:

Nature & Progrès reste avant tout une association militante

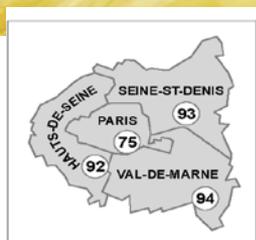
Plusieurs dossiers sont suivis de près: veille sur les OGM, sur les semences paysannes...

## • Les activités au niveau local:

Activités différentes selon le contexte et les énergies locales: restauration collective (Aude, PO), animation auprès d'enfants (Gard), journées d'échanges, librairies, etc.

# COMAC & groupes locaux

29 groupes locaux, 25 COMACs



-  Siège social, Alès
-  Groupe local
-  Groupe local + COMAC
-  Groupe local + COMAC autonome



- **Règlement interne de l'association: statuts et fonctionnement**
- **15 Cahiers de charges**  
*Révision périodique par une commission d'adhérents professionnels, animation par un salarié de la fédération puis validé en Conseil Fédéral → Fonctionnement participatif*  
*Niveau de référence défini collectivement*  
**Révisions en cours: élevage, cosmétiques**
- **Préambule des cahiers des charges** (*listes des référentiels N&P et présentation des CDC, gestion de la mixité, gestion de la revente, définition de la conversion, conditions particulières de production*)
- **Charte Nature & Progrès**  
*Objectifs écologiques et sociaux sur lesquels les adhérents s'engagent à mener une réflexion*
- **Règlement d'utilisation de la marque – Charte Graphique**  
*Guide d'évaluation, règles d'étiquetage, principales procédures*